

## ECHOS RELIGIEUX.

**Imposantes Solennités dans le Diocèse d'Ottawa.**

Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa vient de conférer une grande faveur aux fidèles de sa ville épiscopale et autres groupes diocésains, par une série de solennités qui auront lieu durant le présent mois de septembre, lesquelles devront raviver puissamment parmi les fidèles une dévotion toute particulière envers deux nouveaux illustres Serviteurs de Dieu que Sa Sainteté Léon XIII vient offrir à la piété des fidèles de l'Église universelle.

Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa, dans une lettre pastorale en date du 15 août, fête de la glorieuse Assomption de Marie, mère de Dieu, annonce un *Triduum*, en l'honneur des Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort, fondateur des *Pères de la Compagnie de Marie*, des *Filles de la Sagesse* et des *Frères du Saint-Esprit*, et Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des *Frères des Ecoles Chrétiennes*, béatifiés tous deux par brefs apostoliques, le premier en date du 17 janvier, et le deuxième le 14 février de la présente année.

« Les fidèles de cet archidiocèse, — dit Mgr. Duhamel, — ont des motifs particuliers de s'inspirer de l'oracle céleste et d'en éprouver tous les sentiments à l'égard des deux grands Serviteurs de Dieu. . . . Les fils très dignes et très dévoués de ces personnages illustres travaillent au milieu de nous, nous font bénéficier des salutaires fruits de leurs œuvres fécondes; et si nous avons un touchant devoir de gratitude envers les fils et les filles, les pères et fondateurs de ces familles religieuses ont droit de notre part à de plus grands hommages. »

« Nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

## I.

Un triduum de prières en l'honneur du Bienheureux Louis Marie Grignon de Montfort, fondateur des missionnaires de la Compagnie de Marie, aura lieu le dimanche 9, le lundi 10, et le mardi 11 septembre prochain dans l'église de N.-D. de Lourdes, chemin de Montréal.

Pendant ces trois jours les messes se succéderont à l'autel des Bienheureux, de 6 h. à 9 h. du matin.

Le Dimanche 9, à 10 h. messe pontificale.

Après l'Évangile, un Père Dominicain prêchera le panégyrique du Bienheureux serviteur de Dieu.

Le soir à 3 h. Vêpres solennelles, Vénération des Reliques; Salut du Très-Saint Sacrement.

Panégyrique en langue anglaise.

Le Lundi 10, à 7½ Confirmation des enfants de la paroisse, à 10 h. grand'messe.

Le soir à 7 h. procession en l'honneur du Bienheureux serviteur de Dieu, Salut du Très-Saint Sacrement.

Mardi 11, à 10 h. grand'messe. Après l'Évangile un 3e panégyrique sera prêché par un prêtre de la Société de St. Sulpice.

Après la messe, clôture du Triduum par le chant du *Te Deum Laudamus* et le Salut du Très-Saint Sacrement.

Pendant ces trois jours les Religieux du Bienheureux de Montfort seront vénérer les Reliques du serviteur de Dieu à différentes heures de la journée. Ces reliques seront constamment exposées sur l'autel du Bienheureux.

Une indulgence plénière est accordée une fois seulement pendant le *Triduum* aux conditions ordinaires, à tous les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communiqué, visiteront l'église N.-D. de Lourdes, et y prieront aux intentions du Souverain Pontife.

De plus, une indulgence partielle de Sept ans, est accordée, une fois chaque jour pendant le *Triduum*, à tous ceux qui visiteront la susdite église et y prieront à cette même intention.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Pendant ces trois jours, les prêtres qui célébreront dans l'église de N.-D. de Lourdes, auront le privilège de dire la messe du Bienheureux. — (Décret du 1er février 1888.)

Le même *Triduum* se fera aussi à Notre-Dame de Montfort et à Notre-Dame de la Merci d'Arundel, avec mêmes privilèges et faculté de faire les mêmes exercices, autant que les circonstances le permettront: Salut du T. S. Sacrement chaque jour, vénération des reliques, indulgence plénière et partielle pour la visite de l'église du lieu, célébration de la messe du Bienheureux, procession si l'on veut, grand'messe et panégyrique au moins le dimanche: à N.-D. de Montfort, le *Triduum* aura lieu le dimanche 11 septembre, le lundi 17 et le mardi 18; à N.-D. de la Merci d'Arundel il sera le dimanche 23 septembre, le lundi 24 et le mardi 25.

## II.

Le *Triduum* en l'honneur du Bienheureux Jean Baptiste de la Salle sera célébré à Notre Basilique d'Ottawa les 21, 22 et 23 septembre prochain: messe solennelle à 9 heures le 21 et le 22, et le soir sermon et salut à 7½ heures; le 23 messe solennelle pontificale à 10 heures et panégyrique du Bienheureux.

Par rescrit du 25 février 1888, Sa Sainteté a